



**LA QUESTION PRATIQUE**

## ASSURANCE-VIE : QUELLE SOMME ÉPARGNER CHAQUE MOIS **POUR SA RETRAITE ?**

« LA QUESTION revient à déterminer le revenu supplémentaire souhaité une fois en retraite. Il dépend de la date prévue de cessation d'activité et de la durée totale de l'effort d'épargne.

À dix ans de la retraite, pour bénéficier d'une rente à vie de 1.000 euros, l'effort mensuel est en moyenne de 1.500 euros. À

vingt ans de la retraite, l'effort n'est plus que de 600 euros par mois et à trente ans de distance, il est de 300 euros. Autant dire qu'il vaut mieux épargner le plus tôt possible !

### ■ RÉCUPÉRER LES INTÉRÊTS

Trois méthodes permettent d'obtenir des revenus grâce au capital constitué. La première est de transformer le capital en rente. Elle est obligatoire sur un Perp par exemple, et optionnelle dans le cadre d'une assurance-vie. Le Perp intéressera seulement les contribuables les plus imposés car les versements sont déductibles. En contrepartie, les sommes sont bloquées jusqu'à la retraite. La rente sera servie jusqu'au décès. Une option rassurante, mais qui empêche la succession aux descendants.

Autre solution : retirer de son contrat d'assurance-vie la même somme tous les mois (rachat partiel). Idéalement, ces rachats doivent provenir des intérêts produits annuellement sur le contrat. Le capital constitué reste donc intact, et servira à gérer les coups durs. Avec un rendement de 4 % l'an, cette solution nécessite tout de même d'avoir accumulé 300.000 euros. Dernière possibilité : consommer le capital de son contrat jusqu'à la fin de la vie, ou plus exactement de l'espérance de vie. Ainsi, l'effort d'épargne devient moins important quelle que soit la durée. Il serait de 1.000 euros par mois à dix ans de la retraite, de 350 euros à vingt ans, et de 190 euros à trente ans. Cette technique ne prévoit toutefois pas de transmission, sans parler du stress de « battre son espérance de vie ». ■



« POUR OBTENIR UNE RENTE À VIE, **PLUS ON ÉPARGNE TÔT, MOINS L'EFFORT EST IMPORTANT.** »

**OLIVIER FAROUZ**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
D'ARCA PATRIMOINE